



La programmation 2021-2027

Objectifs du programme jeunesse

- Développer les compétences et qualifications des jeunes, particulièrement celles des plus fragilisés
- Promouvoir la participation à la vie démocratique et la citoyenneté en Europe
- Favoriser, l'inclusion sociale et la diversité
- Encourager le dialogue interculturel
- Contribuer à la digitalisation des programmes
- Prendre en compte les enjeux climatiques

Les actions-clé JEUNESSE

MOBILITE A DES FINS
EDUCATIVES
KA1

Projets en soutien à la
coopération
KA2

DIALOGUE POUR LA
JEUNESSE
KA3

Action
centralisée

Mobilité des acteurs de
jeunesse

Partenariats de
coopération

Echanges de jeunes

Partenariats simplifiés

NOUVEAU
2021 – 2027

Activités de participation
des jeunes

MOBILITE
KA1
3 sous actions

Activités de Mobilité des
acteurs de jeunesse

Activités d'Echanges de
jeunes

Activités de participation
des jeunes

KA1

La Mobilité des acteurs de jeunesse

Objectif : *Soutenir le développement des compétences des acteurs de jeunesse et contribuer à la reconnaissance du travail de jeunesse au niveau européen.*

Véritable **plus-value** dans le travail de jeunesse : découvrir d'autres méthodes pédagogiques, confronter des pratiques, se mettre en réseau, développer de nouvelles compétences...

Les activités :

Des activités «**de développement professionnel**» : *séminaires, formations, visites d'études,...*

+ si besoin des **actions complémentaires** venant **renforcer l'impact** : *Production d'outils, activités de sensibilisation...*

KA1

La Mobilité des acteurs de jeunesse

Critères :

- *Pas de limite d'âge*
- ***Durée*** : 2 jours à 2 mois
- ***Participants*** : maximum 50

Financement :

- Forfait organisationnel : forfait jour/pax
(*en augmentation*)
- Forfait voyage (en fonction de la
distance) *en augmentation*
- OU Forfait « green travel »
- Forfait inclusion : forfait 100€/pers
- Visite préparatoire forfait : 400€/pers
- Actions complémentaires

KA1 **Les échanges de jeunes**

Objectif : *permettre à des groupes de jeunes de se rencontrer autour d'un thème d'intérêt commun et de développer des compétences diverses*

Prendre conscience de réalités sociales et culturelles différentes, de découvrir d'autres styles de vie, particulièrement grâce à l'éducation par les pairs.

Bien que les activités se déroulent en dehors du cadre académique, elles ont une visée éducative et nécessitent une implication forte des jeunes à toutes les étapes du projet.

KA1

Les échanges de jeunes

Critères :

- **Age** : 13/30 ans
- **Durée** : 5 à 21 jours
- **Participants** : groupe minimum 16 et maximum 60

Financement :

- Forfait organisationnel : forfait jour/pax (*en augmentation*)
- Forfait voyage (en fonction de la distance) *en augmentation*
- OU Forfait « green travel »
- Forfait inclusion : forfait 100€/pers
- Visite préparatoire forfait : 400€/pers

KA1

La participation des jeunes

Objectif :

Encourager la participation des jeunes dans la **vie démocratique**/ contribution aux objectifs de l'union :

- Aider les jeunes à s'engager, à apprendre à participer à la société.
- Renforcer la sensibilisation aux valeurs européennes
- Rassembler les jeunes et les décideurs (local, national, transnational)

Critères :

- *Groupe informel de jeunes ou structure*
- *Projet national ou transnational*
- **Âge** : 13 à 30 ans
- **Participants** : Minimum de 4 participants
- **Durée du projet** : 3 à 24 mois
- **Durée activité** : flexible

KA1

La participation des jeunes

Financement :

- Forfait mensuel « management projet » : 500€/mois X Nbre mois
- Forfait coaching : forfait X Nbre jour (12 jours maximum)
- Forfait inclusion : 100€/pers

Des couts additionnels possibles :

- Forfait « évènement » : 100€/ pax
- Forfait voyage *si nécessaire* (en fonction de la distance)
- Forfait organisationnel *si nécessaire* : forfait jour/pax
- Couts exceptionnels *si nécessaire*

ACCREDITATION KA1

mobilité d'acteurs de jeunesse
+
échanges de jeunes

Il y aura deux entrées pour accéder aux fonds dans l'action KA1

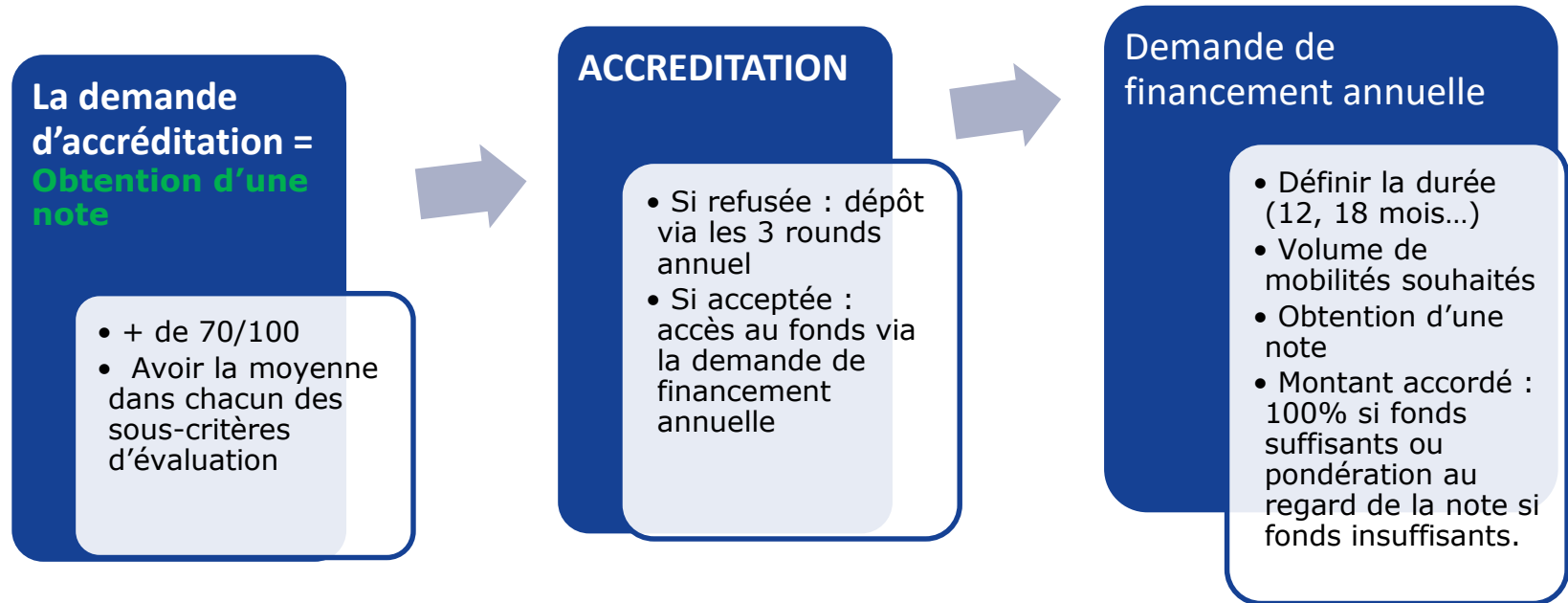
- **Structure non accréditée :**
3 dates de dépôt par an
- **Structure accréditée :**
1 date de dépôt par an

L'accréditation concerne les structures qui ont :

- des **objectifs au long terme** dans lesquels les projets (sur plusieurs années) viendraient apporter une réelle plus value aux activités régulières de la structure.

L'accréditation donne accès à une **demande de subvention simplifiée** une fois par an.

Le circuit de l'accréditation



La nouvelle note est composée de :

- La note de l'accréditation/performance passée
- Priorités du programme
- Répartition géographique

KA2

Projets en soutien à la coopération

Une expérience en matière de coopération internationale et de renforcement des capacités.

2 types de partenariats:

- Partenariats de coopération
- Projets de partenariats simplifiés

Objectifs

Soutenir l'échange de pratiques, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen.

Soutenir les politiques et les pratiques dans les secteurs de l'éducation, de la jeunesse et les secteurs afférents.

KA2

Projets en soutien à la coopération

Activités financées dans le cadre d'une KA2

- **Gestion de projet:** activités pour assurer la mise en œuvre du projet; tâches organisationnelles et administratives.

A destination des personnels des structures partenaires.

- **Mise en œuvre:** activités d'échanges de pratiques, mise en réseaux, réunions de travail, développement des résultats.

A destination des personnels et des apprenants contribuant à la réalisation des objectifs.

- **Diffusion et promotion:** activités de partage et diffusion des résultats à des fins de pérennisation.

A destination de publics extérieurs au projet.

KA2

Projets en soutien à la coopération

Partenariats de coopération

Objectifs

- Améliorer la qualité des pratiques des organisations, institutions et secteurs impliqués.
- Favoriser la coopération transnationale et intersectorielle.
- Répondre aux enjeux communs dans les domaines de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.
- Encourager les changements individuels organisationnels et sectoriels en favorisant les nouvelles approches.

KA2

Projets en soutien à la coopération

Projets de partenariats simplifiés

- **Conditions simplifiées pour élargir l'accès du programme à de nouveaux acteurs**

Objectifs de l'action

- Constituer un premier pas vers une coopération européenne.
 - Soutenir l'inclusion des groupes cibles ayant moins d'opportunités.
 - Encourager la citoyenneté européenne et apporter une dimension européenne au niveau local.
- **En outre, les principaux objectifs des partenariats de coopération s'appliquent également aux petits partenariats simplifiés.**

KA2

Projets en soutien à la coopération

Critères

- Qui peut postuler?
 - Toute organisation participante publique ou privée établie dans un pays programme
- Partenaires
 - *Partenariats de coopération:* **3 organisations minimum** issus des pays programme ou du reste du monde*
 - *Partenariats simplifiés:* **2 organisations minimum** issus des pays programme ou du reste du monde*
- Durée
 - *Partenariats de coopération:* **12 à 36 mois**
 - *Partenariats simplifiés:* **6 à 24 mois**

KA2

Projets en soutien à la coopération

Financements

Partenariats de coopération

- **Forfaits** applicables aux types d'activités financée
 - Gestion de projet
 - Mise en œuvre
 - Diffusion et promotion

Partenariats simplifiés

- ***2 échelles de projet, 2 forfaits possibles à sélectionner lors de la soumission.***
 - 30 000€
 - 60 000€

❖ **2 dates de dépôt de dossiers en 2021**

KA2

Projets en soutien à la coopération

Un volet sport inclus dans la KA2

- **Des typologies de projets et des conditions identiques:**
 - **Partenariats de coopération**
 - **Partenariats simplifiés**
- **Un dépôt en centralisé À l'Agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture", basée à Bruxelles**
- **1 date de dépôt par an**